

une femme qui me veillait. Je ne l'avais vue nulle part, mais tous les pauvres, tous les affligés, tous les malheureux la connaissent ; cette femme n'avait point de nom, elle s'appelait *sœur de charité*, elle appartenait à cette sainte phalange que nous avions voulu détruire comme nuisible à la société. C'était un de ces anges que le monde admire, que le ciel attend, que leur amour de Dieu enlèverait à la terre si leur amour pour leurs frères ne les y retenait fortement. Elle priait près de moi ; son âme semblait s'exalter de ses lèvres pendant que les grains de son rosaire glissaient entre ses doigts. Je poussai un profond soupir, elle tourna la tête, arrêta sur moi son doux regard.—Comment êtes-vous à présent, mon frère ?—Moi, votre frère ! oh ! vous ne savez pas qui je suis et ce que j'ai fait.—Je suis *sœur de tous les malheureux*, me répondit-elle, et nous sommes tous fils d'un même père.—Que vous êtes heureuse de pouvoir prier.—Voulez-vous que nous priions ensemble ?—Je ne sais plus que maudire.—Unissez-vous à moi, je vais réciter une prière bien courte qu'il vous sera facile de retenir. Je fis signe que je voulais bien. Alors de sa douce voix elle dit le *Pater* et la *Solution angélique* que je répétais après elle, et la prière de l'incendiaire, soutenue par celle de Saint-Vincent de Paul, put monter jusqu'au trône de Dieu.

Cependant quelques jours après, je pus quitter l'hôpital et je fus soumis au régime de la prison. Le nombre des captifs s'était considérablement accru. Il ne se passait pas de jour que la gendarmerie n'en amenait quelques-uns. Le parti rouge était vaincu sans espoir, et ceux des insurgés qui avaient échappé aux premières recherches ne tardèrent pas à être pris. J'en vis amener plusieurs que j'avais connus, parmi eux était François, le vigneron des Lourdes, un brave jeune homme, notre voisin, que j'avais endoctriné. Comme moi il était père de famille et laissait sa femme malade avec cinq petits enfants sur les bras. En me voyant il entra en fureur et m'accabla de reproches, je n'avais rien à répondre et je courbai la tête sans essayer de me disculper. C'était un remords de plus qui venait se joindre à ceux qui me tourmentaient déjà. Le lendemain Antoine arriva, jamais je n'ai vu fureur égale à la sienne. Au moment de franchir la frontière avec la caisse qu'il avait volée, il fut arrêté sur la dénonciation d'un frère avec lequel il avait refusé de partager. Il était trop corrompu pour se repentir, et vomissait contre celui qui l'avait livré un torrent de blasphèmes. Il m'apprit que plusieurs républicains purs s'étaient, après notre défaite, tournés contre leurs complices et avaient mis la police sur la trace des principaux meneurs. Chaque jour nous étions interrogés par le juge d'instruction chargé de préparer l'accusation. Dans tout cela ma plus grande, ma seule préoccupation était ma femme et mes enfants ; qu'étaient-ils devenus ? Depuis la fatale nuit de l'incendie de Roncières ils ne savaient pas ce que j'étais devenu et n'osaient probablement faire aucune démarche de peur de donner l'éveil à la gendarmerie. On laissa le plus grand nombre des prisonniers réunis. Les chefs seuls furent mis au secret. Antoine fut conduit dans un cachot séparé, mon tour vint bientôt. Je n'eus plus même la triste consolation de me promener une heure par jour dans le préau avec les autres accusés. J'avais dans ma folie désiré être regardé comme un des principaux démagogues. Je fus traité en conséquence. Là, dans la solitude et l'inaction, je pus méditer à mon aise sur ma folie et mon malheur. Ce tête-à-tête avec ma conscience, que rien ne venait interrompre, était une affreuse punition qu'augmentait encore l'inquiétude qui me dévorait. Déjà, pendant les premiers jours de ma captivité, j'avais vu des jeunes femmes, leurs petits enfants sur le bras, venir à la prison chercher un mari, heureuses encore quand elles le trouvaient après avoir tremblé qu'il ne fût mort de misère et de faim dans les bois, ainsi que cela était arrivé pour plusieurs. Pauvre Henriette ! quelles mortelles angoisses je lui faisais éprouver ! Cette torture était au-dessus de mes forces, je fis prier l'inspecteur de la prison de venir me voir. Il se rendit à ma demande et descendit dans mon cachot quelques heures après. Je me jetai à ses pieds, le suppliant de me permettre d'écrire à ma femme pour la rassurer. Lui-même est père de famille, il comprit ce que je devais souffrir et m'envoya du papier et un crayon. Jamais faveur ne fut reçue avec une pareille reconnaissance, et je n'ai point oublié l'homme généreux qui me sauva du désespoir. Si jamais ces lignes tombent sous ses yeux, il verra qu'il n'a

point obligé un ingrat. A la lueur de l'étroite lucarne qui me donnait à peine un peu de jour, j'écrivis la lettre suivante :

Prison de Draguignan, 11 décembre 1852.

Chère Henriette, je t'écris du fond du cachot où m'ont jeté mon orgueil et mon ambition. Si le malheur qui me frappe n'atteignait que moi seul, je pourrais me résigner. Chère femme, pourquoi n'ai-je pas suivi tes conseils ? qu'au moins mon exemple soit une leçon pour nos enfants. Apprends-leur à me plaindre et à ne pas me maudire. Pardon, chers enfants, pardon, bonne Henriette. Va demeurer avec Georges et tâche d'oublier un criminel indigne même de ton souvenir. Adieu, adieu, oublie-moi, mais pardonne auparavant.

PIERRE.

Monsieur B*** revint quelques heures après, je lui donnai ma lettre qu'il lut avec attention.—« Pauvre ami, me dit-il quand il eut fini, pourquoi n'avez-vous pas toujours eu les mêmes sentiments ? Vous ne seriez pas ici et je n'aurais pas à vous rendre ce triste service. » Je ne répondis rien, j'étais trop accablé.—« Avez-vous autre chose à me demander ? ajouta-t-il.—Je voudrais, lui dis-je, quelques livres de piété et la permission d'écrire.—Je ne puis vous autoriser à communiquer avec personne jusqu'à la fin de l'instruction, mais vous pouvez lire et écrire pour vous-même. » Je le remerciai de ses bontés ; il sortit, et bientôt après m'envoya du papier blanc et une imitation. D'abord j'eus assez de peine à lire, mais peu à peu je m'habituai à l'obscurité. Alors l'idée me vint d'écrire mon journal, mes pensées, mes impressions et des extraits des livres vraiment instructifs que me prêtait l'aumônier de la prison, un bon jeune homme, qui, en sept ans passés à visiter les cachots, en avait appris plus long dans la connaissance du cœur humain, que des vieillards dans toute leur vie en étudiant les livres des philosophes ; quelquefois il venait s'asseoir près de moi sur la paille humide de ma prison, me consolait, m'instruisait, m'apprenait le pardon des injures et la résignation. En l'écoutant, je sentais mon cœur se rajeunir, je versais des larmes, mais non plus des larmes de rage comme dans les premiers jours : la main de Dieu m'avait dompté. Ces visites, qui parfois se prolongeaient plus d'une heure, me paraissaient bien courtes ; mais il y avait dans la prison tant de malheureux à consoler, d'ignorants à instruire, d'esprits égarés à ramener, que je ne pouvais me plaindre. Tant que le jour pénétrait dans mon cachot, je lisais et j'écrivais, puis, quand il faisait sombre, je m'entretenais avec moi-même : ces heures étaient bien tristes. Je pensais à ma famille qui ne me reverrait plus, au sort qui m'attendait ; je me disais que j'avais mérité l'échafaud, je voyais mes enfants déshonorés et dans la misère ; alors la vie m'était à charge et mon cœur se brisait. Pendant plus d'une semaine, je ne reçus d'autres visites que celle du geôlier chargé de m'apporter ma ration, et du juge d'instruction qui venait m'interroger ; je lui rendis sa tâche facile, j'avouai tout sans rien excuser. On me confronta avec Antoine et avec l'ex-instituteur, ils se renfermaient l'un et l'autre dans un système absolu de dénégation et me chargèrent autant que possible pour se disculper. J'étais exaspéré de leur mauvaise foi : tous ces frères et amis se seraient réjouis de ma mort, si elle eût pu leur épargner un seul jour de prison.

L'instruction se termina le 25 décembre à dix heures du soir. Le 26, après une nuit sans sommeil et une longue matinée d'obscurité, car la pluie tombait au dehors, je lisais un chapitre de l'Imitation, du livre des affligés. La porte de mon cachot s'ouvrit, une femme se précipita en pleurant dans mes bras et me tint longtemps embrassé sans pouvoir me parler. C'était elle, ma douce, ma bonne Henriette ; depuis six jours elle était à Draguignan, implorant la permission de me voir. Quel changement dans tous ses traits ! ce n'était plus la même personne. Elle m'assura pourtant qu'elle se portait bien, je vis trop qu'elle me disait cela pour ne pas ajouter à mon chagrin, et il aurait fallu que je fusse aveugle pour conserver quelque illusion. Je lui demandai pardon, elle ne me répondit que par des sanglots.

(A continuer.)

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire-Gérant.